

*Ils ont effectué une mission  
de Service Civique.  
Ils en parlent...*

"J'ai effectué un service civique auprès des managers de quartier de la Ville de Pau. Cette expérience m'a permis de m'ouvrir aux autres et de rencontrer divers publics (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). C'est aussi grâce à ce service civique que j'ai trouvé ma voie professionnelle : le social !"

**Jules, 22 ans**

"Mon service civique au sein de la Ville de Pau m'a permis de gagner en maturité et de m'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel. Ce fût une expérience très enrichissante dans laquelle j'ai fait des rencontres inoubliables. Si je pouvais en refaire un, je le ferais sans hésiter !"

**Alexianne, 20 ans**

"Je me suis engagée en service civique à la direction Vie des Quartiers de la Ville de Pau. Dans le cadre de ma mission, j'ai eu l'opportunité de participer à l'organisation d'événements portant sur des thématiques qui me tiennent à cœur telles que mars attaque (mois de lutte contre les discriminations) et la semaine du 25 novembre (lutte contre les violences faites aux femmes)".

**Helline, 23 ans**

**AVEC LE SERVICE CIVIQUE**



**Je m'engage**

**pour ma ville**

**Destiné aux 18-25 ans**  
jusqu'à 30 ans pour les personnes  
en situation de handicap

**Indemnisé à hauteur  
de 600€ par mois**

[servicecivique@agglo-pau.fr](mailto:servicecivique@agglo-pau.fr)

Plus d'informations sur [pau.fr](http://pau.fr)

**PAU** Capitale  
humaine

**CCAS** Centre Communal  
d'Action Sociale  
de la ville de **PAU**

Vous avez envie  
de préparer  
votre avenir ?

Vous avez  
envie de  
vous rendre  
utile ?

Vous avez envie  
de vivre expérience  
en tant que  
volontaire  
engagé ?

## Seule la motivation compte pour vivre de nouvelles expériences

Trouvez votre mission sur [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr) et [pau.fr](http://pau.fr)

### Le Service civique, c'est...

★ Un engagement volontaire  
au service de l'intérêt général

Pour les personnes de **16\*** à 25 ans et 30 ans  
pour les personnes en situation de handicap sans  
conditions de diplôme

★ D'une durée de 6 à 12 mois

Avec une indemnité de **600,94 euros par mois**

### Les avantages...

#### Pendant la mission

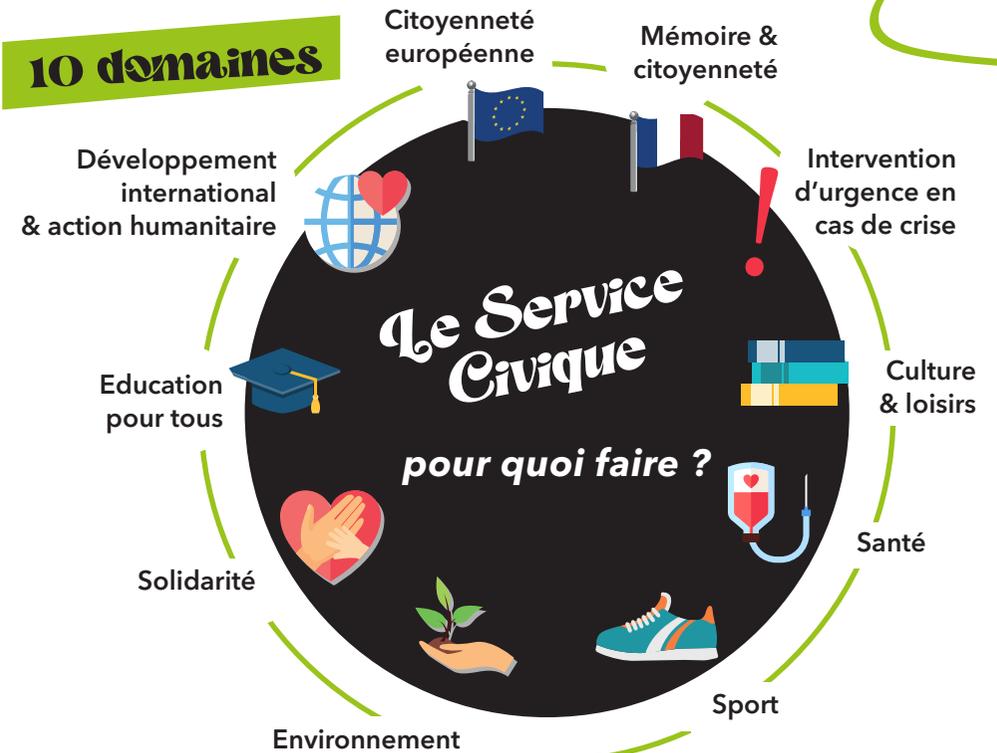
- ★ Un accompagnement personnalisé avec un tuteur
- ★ La carte du Service civique avec les mêmes avantages que la carte étudiante
- ★ L'Aide au Logement et l'Allocation aux Adultes Handicapés cumulables avec l'indemnité mensuelle

- ★ Une couverture sociale complète avec prise en charge de des dépenses de santé (maladie, maternité...)
- ★ Une formation Civique et Citoyenne et une formation aux Premiers Secours (PSC1)

#### Après la mission

- ★ Une attestation officielle à conserver pour faire valoir votre engagement de Service civique
- ★ Un engagement valorisable à toutes les étapes de votre parcours : formation, emploi, bénévolat...
- ★ Des droits au titre de la retraite cumulés pendant toute la durée de votre mission

### 10 domaines



### 3 postures

#### Médiateur

Le jeune fait le lien entre différents publics et est à leur écoute

#### Accompagnateur

Le jeune accompagne des personnes isolées, âgées ou en difficulté, dans leurs démarches quotidiennes ou dans leurs activités

#### Ambassadeur

Le jeune informe, communique, sensibilise et contribue à la citoyenneté